

FICHE D'INFORMATION 14^{ème} session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, 2 et 3 décembre 2021

Quatorzième session du Forum sur les questions relatives aux minorités
2 et 3 décembre 2021

NOTE INFORMATIVE

Où, quand et comment le Forum se tiendra-t-il ?

- Le Forum annuel sur les questions relatives aux minorités se tiendra les 2 et 3 décembre 2021 dans un format hybride : à Genève (salle XX, Palais des Nations) et virtuellement via la plateforme Zoom.
- En raison des mesures de distanciation physique mises en place en raison de la pandémie de COVID-19, le nombre de participants dans la salle XX sera limité. Le Secrétariat pourra limiter le nombre de participants accrédités par délégation ayant accès à la salle plénière.
- Le nombre de participants en ligne dans Zoom sera également limité. Toutes les parties prenantes intéressées sont encouragées à s'inscrire dès que possible afin de garantir leur participation.
- Le Forum sera guidé par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, le Dr Fernand de Varennes, et sera présidé par le Dr Victoria Donda (Argentine).

Qui peut participer au Forum ?

- Le Forum est ouvert aux États membres, aux mécanismes, organes et agences spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, aux organisations intergouvernementales, aux organisations et mécanismes régionaux dans le domaine des droits de l'homme, aux institutions nationales des droits de l'homme et autres organes nationaux pertinents, aux universitaires et experts des questions relatives aux minorités, aux représentants des minorités et aux organisations minoritaires et non gouvernementales.

FICHE D'INFORMATION 14^{ème} session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, 2 et 3 décembre 2021

Quel est le thème et la structure du Forum ?

- Cette année, le thème du Forum est "La prévention des conflits et la protection des droits de l'homme des minorités". Lisez l'ordre du jour provisoire pour plus de détails sur le thème.
- Les panélistes, au nombre de trois par session, introduiront la discussion par une intervention en ligne, qui ne devra pas dépasser 7 minutes.
- Le Forum sera structuré autour de quatre panels de discussion thématiques :
 1. Les causes profondes des conflits contemporains impliquant des minorités
 2. Cadres juridiques et institutionnels : les droits de l'homme des minorités et la prévention des conflits.
 3. Se concentrer sur les droits des minorités et la prévention efficace des conflits.
 4. Vers une paix durable : des initiatives positives pour mieux protéger les droits des minorités afin de prévenir les conflits.
- Après chaque panel, la parole sera donnée aux interventions orales. En fonction du nombre de participants demandant la parole, la présidente annoncera la durée des interventions orales au début de chaque session. Toutefois, les participants doivent être prêts à limiter leurs interventions à 2 minutes.

FICHE D'INFORMATION 14^{ème} session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, 2 et 3 décembre 2021

Comment participer au Forum ?

- Les participants accrédités peuvent s'engager dans le Forum en faisant des interventions orales. L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles des Nations unies et toutes les interventions devront s'inscrire dans le cadre du sujet débattu et contenir des recommandations concrètes.
- Les participants, ainsi que les personnes et les organisations qui ne seront pas en mesure de participer au Forum ou qui ne souhaitent pas prendre la parole, peuvent contribuer aux discussions en envoyant une soumission écrite comprenant une proposition de recommandations à l'adresse électronique suivante : ohchr-minorityforum@un.org.
- L'événement peut être suivi en direct sur la Web TV de l'ONU. Le lien vers le livestream sera fourni sur la page web du Forum quelques jours avant l'événement.

Comment la liste des intervenants sera-t-elle établie ?

- Lors de leur inscription au Forum, les participants seront invités à indiquer la session dans laquelle ils souhaitent intervenir.
- Les participants inscrits pourront prendre la parole une fois par session de l'ordre du jour. Si le temps le permet, la parole pourra leur être donnée pour d'autres sessions.
- La liste des intervenants sera finalisée en fonction du nombre de personnes demandant la parole pour chaque session.
- La présidente s'efforcera d'assurer un équilibre régional, de genre et institutionnel des interventions de la salle.

Comment se préparer au Forum ?

- Les participants sont encouragés à lire l'ordre du jour provisoire et les autres documents disponibles sur la page web de l'événement.
- Tous les participants sont encouragés à réfléchir aux questions et recommandations clés en rapport avec les sujets de chacune des sessions thématiques du Forum.
- Lorsqu'ils se préparent pour une intervention orale, les participants accrédités sont encouragés à s'assurer qu'ils peuvent délivrer leur

FICHE D'INFORMATION 14^{ème} session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, 2 et 3 décembre 2021

intervention en parlant à un rythme modéré ; pas plus de 100 - 120 mots par minute.

- Les participants accrédités doivent envoyer leurs interventions au Secrétariat au moins un jour à l'avance à l'adresse ohchr-minorityforum@un.org.
- Les participants en ligne doivent respecter des exigences particulières lors de la préparation du Forum. Un guide pour les participants en ligne sera rendu public sur la page web de l'événement.

Quel est le résultat du Forum sur les questions relatives aux minorités ?

- Au cours du Forum, les participants identifieront un certain nombre de recommandations pour traiter efficacement la question de la prévention des conflits et de la protection des droits de l'homme des minorités.
- Ces recommandations seront compilées dans un rapport qui sera présenté par le rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités lors de la 49^e session du Conseil des droits de l'homme en mars 2022.
- La présidente du Forum préparera un rapport de synthèse des discussions qui sera disponible sur la page web du Forum après sa conclusion.

Quelles sont les mesures d'accessibilité mises en place lors du Forum ?

- L'interprétation en langue des signes internationale sera assurée pendant le Forum.
- Le sous-titrage en anglais, espagnol et français sera assuré pendant le Forum.
- Les personnes handicapées qui s'inscrivent au Forum sont encouragées à remplir le segment "Exigences d'accessibilité" de l'inscription. Le Secrétariat s'efforcera de répondre à leurs demandes dans la mesure du possible.

FICHE D'INFORMATION 14^{ème} session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, 2 et 3 décembre 2021

Où adresser toute question supplémentaire sur le Forum ?

- Toute question ou demande d'information doit être adressée au Secrétariat du Forum sur les questions relatives aux minorités, Service des procédures spéciales, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, à l'adresse ohchr-minorityforum@un.org.
- La page web du forum comprendra également l'ordre du jour provisoire, les informations relatives à l'inscription au forum, les intervenants experts invités et la liste des intervenants.